

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HYLON N1000 COLOR UV

Date de révision: 10.09.2021

Code du produit: N1000_COL_UV

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

HYLON N1000 COLOR UV

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

La fabrication d'articles et pièces en plastique y compris le compoundage et la conversion. Récyclage possible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Ravago Distribution Center NV
 Rue: Moerenstraat 85 A
 Lieu: B 2370 Arendonk
 Téléphone: +32 (0) 14672511 Téléfax: +32 (0) 14672012
 e-mail: sdsinfo@ravago.com
 Internet: www.ravago.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +32(0)14672511
 Seulement heures de bureau (8h - 17 h)

Information supplémentaire

application: injection. soufflage. extrusion. moulage par compression.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

Conformément à l'annexe I, section 1.3.4 du règlement CLP, une étiquette d'identification n'est pas exigée pour ce produit.

2.3. Autres dangers

Les risques de ce produit sont principalement associés à son traitement.
 Voir section 11 pour l'information plus détaillée sur les effets de santé et les symptômes

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

polymère thermoplastique (PA66)

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
52829-07-9	Bis(2,2,6,6-tetraméthyl-4-piperidyl) sebacate			0,1-0,5 %
	258-207-9		01-2119537297-32	
	Repr. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H361f H318 H400 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HYLON N1000 COLOR UV

Date de révision: 10.09.2021

Code du produit: N1000_COL_UV

Page 2 de 8

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
Assurer une aération suffisante.

Après inhalation

Assurer une aération suffisante.
En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.
Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.
Ne pas retirer les croûtes du produit qui se sont formées sur la peau par des gestes brusques ou à l'aide de solvants.
Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau.
Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas pratiquer de respiration bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un soufflet d'insufflation ou un appareil d'assistance respiratoire.
NE PAS faire vomir.
Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les brûlures causées par le produit fondu nécessitent un traitement clinique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Sable.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dioxyde de carbone., Monoxyde de carbone, hydrocarbures. Oxydes nitriques (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. (Granulé)

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HYLON N1000 COLOR UV

Date de révision: 10.09.2021

Code du produit: N1000_COL_UV

Page 3 de 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante. Dispositifs avec aspiration locale.

Préventions des incendies et explosion

Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage. Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit frais.

Assurer une aération suffisante.

Indications concernant le stockage en commun

stabilité au stockage:

température de stockage: < 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
1333-86-4	Noir de carbone	-	3,5		VME (8 h)	
13463-67-7	Titane (dioxyde de), en Ti	-	10		VME (8 h)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
1333-86-4	Noir de carbone			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,06 mg/m ³
52829-07-9	Bis(2,2,6,6-tetraméthyl-4-piperidyl) sebacate			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,27 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,8 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,31 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,9 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,18 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HYLON N1000 COLOR UV

Date de révision: 10.09.2021

Code du produit: N1000_COL_UV

Page 4 de 8

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
	Milieu environnemental	
1333-86-4	Noir de carbone	
	Eau douce	50 mg/l
52829-07-9	Bis(2,2,6,6-tetraméthyl-4-piperidyl) sebacate	
	Eau douce	0,004 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,007 mg/l
	Eau de mer	0,00038 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,9 mg/kg
	Sédiment marin	0,59 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	1 mg/l
	Sol	1,18 mg/kg

Conseils supplémentaires

Il existe des limites d'exposition pour certains additifs utilisés dans ce produit. Cependant, ils sont incorporés au produit et dans des conditions de traitement normales, aucune exposition n'est à prévoir.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les poussières.

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: En cas de dégagement de poussière. (demi-masque filtrant (DIN EN 149).)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide (Granulé)
Couleur:	divers
Odeur:	inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Point de fusion: 255-275 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non applicable

Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

solide: Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HYLON N1000 COLOR UV

Date de révision: 10.09.2021

Code du produit: N1000_COL_UV

Page 5 de 8

Dangers d'explosion

En cas de dégagement de poussière. Sujet à un coup de poussière.

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide: Aucune information disponible.

Température de décomposition: > 300 °C

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur: non applicable

Densité: 1,13-1,15 g/cm³Densité apparente: 600 - 800 kg/m³

Hydrosolubilité: insoluble

Coefficient de partage: non applicable

Viscosité cinématique: non applicable

Densité de vapeur: non applicable

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Températures supérieures à la décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone., Monoxyde de carbone, hydrocarbures. Oxydes nitriques (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HYLON N1000 COLOR UV

Date de révision: 10.09.2021

Code du produit: N1000_COL_UV

Page 6 de 8

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
52829-07-9	Bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-piperidyl) sebacate				
	par voie orale	DL50 3700 mg/kg	Rat	Study report (1972)	OECD Guideline 423
	dermique	DL50 > 3170 mg/kg	Rat	Study report (1975)	OECD Guideline 402

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Selon nos expériences et les infos à disposition, ce produit n'a pas d'effet nuisible à la santé humaine si utilisé conformément aux spécifications décrites. Contactez le producteur si la matière sera utilisée pour des applications spéciales, notamment dans le domaine alimentaire, hygiénique, médical ou chirurgical.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Insoluble dans: Eau.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
52829-07-9	Bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-piperidyl) sebacate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 4,4 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	Study report (1984)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,705 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	(2015)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 8,58 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (2000)	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,23 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (2000)	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(> 1000 mg/l)	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	Study report (2014)	OECD Guideline 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Selon nos connaissances actuelles, ce produit est inerte et non dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

La consistance du produit et sa faible hydrosolubilité rendent une biodisponibilité peu probable.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
52829-07-9	Bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-piperidyl) sebacate	2,25

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HYLON N1000 COLOR UV

Date de révision: 10.09.2021

Code du produit: N1000_COL_UV

Page 7 de 8

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
52829-07-9	Bis(2,2,6,6-tetraméthyl-4-piperidyl) sebacate	638,7	none, estimated by calculation	REACH Registration D

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Recyclage des matières possible. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HYLON N1000 COLOR UV

Date de révision: 10.09.2021

Code du produit: N1000_COL_UV

Page 8 de 8

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV): 0%

2004/42/CE (COV): 0%

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): - - sans danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Bis(2,2,6,6-tetraméthyl-4-piperidyl) sebacate

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)